

Dialogue des parties prenants PAN 23 mai 2019

Atelier 4 : Processus, structure et forme

Modérateur: Huib Huyse, HIVA - KU Leuven

Il s'agissait d'un groupe de travail de 12 participants et composé pour deux tiers des représentants de la société civile. Le reste du groupe était composé de fonctionnaires, d'un universitaire et d'un consultant. Il n'y avait pas de représentation commerciale dans le groupe.

Les participants ont été invités à donner leur avis sur les 3 questions suivantes :

- Sur quels principes le processus de conception du PAN 2 devrait-il être basé et pourquoi ?
- Quelles suggestions avez-vous pour la structure et la forme du PAN ?
- Le processus d'élaboration du PAN devrait-il comporter une évaluation de base nationale (EBN)¹ ?
- Nécessité d'un 2^e PAN ?

Principes

Les problèmes suivants ont été soulevés dans le groupe :

- Passer en revue le processus du 1^{er} PAN pour identifier les lacunes et les domaines à améliorer.
- Concevoir un processus qui va au-delà de la consultation pour établir un dialogue constructif avec les différentes parties prenantes. Le processus de consultation du 1^{er} PAN a été conforme à de nombreuses étapes formelles prescrites dans les guides du PAN, mais de nombreuses parties prenantes des OSC ne l'ont pas perçu comme une démarche inclusive et utile. Cela nécessite : (1) une approche « inclusive » à toutes les étapes du processus de développement du PAN ; (2) la transparence sur le processus de prise de décision avec le retour d'informations sur les raisons pour lesquelles des propositions spécifiques n'ont pas été sélectionnées ; (3) créer des espaces d'interaction plus formels et informels entre les principales parties prenantes afin de créer un climat de confiance et de trouver un terrain d'entente sur la voie à suivre plutôt que de poursuivre une « discussion bien répétée » avec des positions polarisées ; (3) investir dans la pleine participation des acteurs économiques ; et (4) utiliser des méthodologies permettant de gérer des débats polarisés.
- Soutenir le processus avec plus de preuves et d'évaluations indépendantes, étayées par une évaluation de base nationale (EBN)

¹ <https://globalnaps.org/wp-content/uploads/2018/06/dihr-icar-national-baseline-assessment-template-june-2018-road-testing-version.pdf>

- Accroître la participation des parlements aux étapes spécifiques du processus de développement du 2^e PAN.
- Inciter les entreprises positionnées comme précurseurs à tirer les leçons de leurs expériences et à renforcer la pression des pairs sur d'autres entreprises
- Utiliser autant que possible les bonnes pratiques internationales pour le processus de développement des PAN
- Intégrer des processus de surveillance clairs permettant de suivre l'impact des actions du PAN
- Concentrer les actions sur les secteurs à haut risque, telles que celles recensées dans l'étude Ernst & Young pour le Gouvernement flamand (à paraître).

Conditions préalables nécessaires

Les conditions préalables suivantes doivent être remplies au début du processus :

- Négocier un mandat politique clair au début du processus
- Être transparent et explicite sur la méthodologie de processus qui sera utilisée et sur les différentes étapes à suivre
- Fournir un mandat clair, des ressources et un espace opérationnel suffisant (indépendance) à l'institut qui coordonne le processus de développement du PAN

Évaluation de base nationale (EBN)

Un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'un processus approfondi d'EBN pour soutenir le processus de développement du PAN afin de créer une compréhension commune de la situation actuelle, des lacunes restantes, etc. Le processus EBN implique l'évaluation systématique des 31 principes des principes directeurs des Nations Unies. Le rapport final doit être rédigé de manière à ce que, outre l'évaluation détaillée, il existe une section de synthèse qui énonce clairement les lacunes critiques à combler. Les résultats de l'EBN peuvent être utilisés pour guider le processus de développement du PAN. Dans le même temps, il convient de prendre le temps nécessaire pour traduire l'évaluation EBN en actions bien articulées. Cela aidera à créer un PAN plus cohérent et comportant des jalons clairs.

Qui devrait exécuter l'EBN ?

Différentes options ont été discutées, mais les participants ont conclu que cela nécessiterait une discussion plus approfondie. Il y avait un consensus sur le fait que l'équipe responsable de l'EBN devrait être acceptable pour les différentes régions et niveaux politiques. Cette équipe devrait être indépendante et jouir d'une crédibilité et d'une expertise suffisantes dans ce domaine. Certains participants ont fait valoir qu'il pouvait être coordonné par des fonctionnaires, comme ce fut le cas pour la révision volontaire nationale (ODD), d'autres ont estimé qu'il était préférable de le faire par un institut indépendant, tel que la nouvelle institution des droits de l'homme ou un groupe d'institutions académiques. L'Institut danois des droits de l'homme possède une grande expertise dans ce domaine et pourrait éventuellement jouer un rôle de soutien dans le processus.

Autres commentaires ?

Le groupe a également discuté du calendrier du 2^e PAN. Lors des discussions en plénière qui ont eu lieu plus tôt dans la matinée, le représentant du secteur privé a exprimé des réserves quant à la nécessité d'un nouveau PAN. Le groupe a formulé les suggestions suivantes :

- Si on considère tous les développements de DRDH aux niveaux national et international, il est nécessaire de mettre à jour (ou de réviser/mettre à niveau) le PAN. Compte tenu des procédures d'évaluation des PAN existants et du temps requis pour mettre en place un processus EBN complet, il est important de commencer à temps.
- L'évaluation du PAN et le processus EBN ne sont pas identiques en termes de portée et d'orientation finale, mais il sera important de créer des synergies entre les deux processus.